

L'Aviron du Trieux victime de son succès

Publié le 08/11/2016 à 01:12 OUEST FRANCE



Le club organise des sorties quatre fois par semaine sur le Trieux. |

Le club compte soixante licenciés et se sent à l'étroit dans ses locaux. Les discussions sont lancées avec la municipalité et la communauté de communes pour trouver une solution.

« **Nous étions treize au démarrage il y a trois ans, nous sommes 60 aujourd'hui. C'est difficile à gérer** », déclarait Daniel Hallot, vendredi soir, à l'assemblée générale de l'association l'Aviron du Trieux.

Devant cette extension, le club a dû trouver des bateaux, les restaurer, tout en organisant des sorties et de l'aviron en salle, pour l'entraînement avant les sorties en extérieur. Il est proposé également des séances de découverte des bienfaits de l'aviron, dans le cadre d'Aviron santé, avec Karine Jouffe, coach départemental, (quatorze participants actuellement). « **Nous avons lancé des démarches prospectives auprès des médecins et cardiologues du secteur qui seraient intéressés par notre démarche pour leurs patients en rééducation** », confiait le président.

À la recherche d'un local plus grand

Tout ceci se fait difficilement dans les locaux actuels du club. Les membres souhaiteraient un local plus grand pour entreposer le matériel, pouvoir le réparer, se réunir, et une nouvelle cale de mise à l'eau. « **Nous sommes à un tournant. Pourtant notre club est un plus pour la commune et la communauté de communes, qui souhaitent apparemment développer les activités maritimes de la presqu'île. On regrette d'ailleurs que la communauté de communes de la presqu'île de Lézardrieux (CCPL) ait refusé notre demande de subvention. Il faut trouver une solution et on lance un appel à la municipalité** », a réclamé Jack Feuillade, chargé de la communication de l'association.

« **C'est la règle de la CCPL. Une association qui a obtenu une subvention d'une commune ne peut cumuler avec une subvention de la CCPL. Nous sommes conscients de vos problèmes et notre hangar communal sur le port vous est ouvert lorsque c'est nécessaire. Mais il y a 33 associations dans la commune que nous devons aussi soutenir, avec nos moyens qui sont limités. Je vous propose de nous revoir rapidement pour faire le point** », leur a répondu le maire Marcel Turuban.

« **Vous êtes sur le domaine maritime, et toutes les installations qui y sont, ou y seraient, faites sont payées par les usagers du port uniquement. Or ils ont de gros frais d'entretien et des projets (capitainerie et sanitaires). Je rappelle encore une fois que les budgets du port et de la commune sont totalement séparés. Évaluez précisément vos besoins et parlons-en** », a ajouté Thierry Buzulier, adjoint chargé du port.